

RÉPONSE MUNICIPALE N° 11/2021

le 3 novembre 2021

Réponse à l'interpellation de M. Marc Wüthrich (LTDPL) « Réintroduction d'une offre compétitive et incitative sur la ligne VMCV 203 ».

10.03-2110-Reponse-11_2021-Interpellation-Wuthrich-VMCV-203-VDef.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

La Municipalité répond ci-dessous à l'interpellation de M. Marc Wüthrich (LTDPL) « Réintroduction d'une offre compétitive et incitative sur la ligne VMCV 203 » déposée lors de la séance du Conseil communal du 15 septembre 2021.

Celle-ci partage le but de l'interpellant visant à améliorer l'offre des VMCV sur l'ensemble du territoire communal. La ligne N° 203 est déviée de son tracé en raison des importants travaux se déroulant le long du chemin des Bulesse. La déviation en cours a été planifiée dès les phases d'études du projet compte tenu de la configuration particulière des lieux, l'objectif étant de rétablir la ligne N° 203 dans les meilleurs délais. A ce jour, supervisé par le Service de l'urbanisme et des travaux publics (SUTP), le programme d'avancement des travaux est maintenu, sous réserve de problèmes liés à la qualité du sous-sol ou de météo.

Concernant le renforcement de l'offre, de concert avec les autorités des communes voisines, pilotée par la direction des VMCV, une étude est en cours. Les lignes N° 203, 207 et 208 sont concernées. Différentes variantes d'horaires et de tracés sont évaluées. La démarche est en cours et prendra du temps.

Dès lors, la Municipalité répond comme suit aux questions posées par l'interpellant :

Réponses de la Municipalité :

Si nos sources sont exactes, un retour à la normale avec une offre au minimum similaire à celle qui prévalait jusqu'à fin 2020 est prévu une fois le chantier du chemin des Bulesse terminé. La Municipalité peut-elle confirmer que cela est toujours prévu?

Réponse : La Municipalité confirme que le tracé initial via les Bulesse sera rétabli ainsi que l'offre, de manière similaire à celle prévalant avant le début des travaux. Les arrêts de bus seront adaptés aux normes actuelles en matière d'accessibilité aux personnes handicapées.



Dans l'éventualité où la Municipalité compte maintenir la boucle et le tracé historique de la ligne VMCV 203, pourrait-elle nous informer de la date prévue de la fin des travaux et s'engager à réintroduire la fréquence à 20 minutes rapidement dès la réouverture du chemin au trafic routier ?

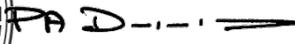
Si ce n'est pas le cas, qu'est-ce qui justifie son appréciation positive de la situation ?

Réponse : Sauf inconvénients majeurs, le programme des travaux permettra une remise en service de la ligne N° 203 via le chemin des Buleses dès le 22 août 2022, coïncidant avec la rentrée scolaire conformément aux horaires en pratique sur cette ligne avant démarrage du chantier (2020). Concernant la fréquence des bus, la déviation de la ligne suite aux travaux se base sur une cadence d'un bus toutes les 30 minutes aux heures creuses et d'une cadence de 15 minutes aux heures de pointe. La Municipalité étudie actuellement, en partenariat avec les VMCV, la pertinence de maintenir un tel horaire sur le tracé initial desservant les arrêts Buleses et Doges. En effet, les retours des usagers concernant l'horaire en période de travaux sont très bons et la cadence aux 20 minutes est difficile à tenir du point de vue de l'exploitation.

La Municipalité souhaite-t-elle privilégier une réflexion sur un nouveau tracé ? Si oui, pourrait-elle nous informer sur l'agenda prévu et à partir de quand l'offre d'un bus toutes les 20 minutes sera rétablie sur le territoire communal ?

Réponse : Au stade actuel, comme expliqué plus haut, il est difficile de définir plus précisément l'avenir et le tracé de la ligne N° 203. Il en est de même des cadences dont le rendu sera possible dès que les résultats de l'étude intercommunale globale concernant également d'autres lignes seront connus.

De plus, le temps nécessaire à la mise en œuvre selon les contraintes de planification des VMCV et des différents organes de validation de l'offre nécessite environ 1 an et demi de procédure. Ainsi, une adaptation des horaires et/ou du tracé prend du temps et notre Autorité mettra tout en œuvre afin d'améliorer progressivement l'offre pour 2025.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ
La syndique :  Le secrétaire : 

Sandra Glardon Pierre-A. Dupertuis

Annexe :

- Interpellation de M. Marc Wüthrich

Adopté par la Municipalité : le 11 octobre 2021



**Interpellation en faveur des transports publics -
Réintroduction d'une offre compétitive et incitative sur la ligne VMCV 203**

En mai 2018, LTDPL a déposé une interpellation pour l'amélioration de la desserte des hauts de la commune par la ligne VMCV 203 (parcours en boucle sur le territoire communal). La réponse de la Municipalité était favorable à une augmentation de l'offre et à la mise en place d'un horaire continu avec un passage toutes les 20 minutes du lundi au samedi. La Municipalité avait néanmoins indiqué que le doublage de la ligne par l'introduction d'un 2^e véhicule aux heures de pointe devait être discuté avec les VMCV ultérieurement. En décembre 2018, l'offre de la ligne est optimisée et améliorée.

Cependant, un chantier impliquant la fermeture du chemin des Bulessees a eu comme effet une modification du tracé de la ligne VMCV 203 et une péjoration de l'offre dès décembre 2020. Pour éviter ce désagrément, il aurait fallu engager un 2^e véhicule durant toute la journée. Les usagers se plaignent de cette situation qui dure déjà depuis près de deux ans, avec moins de bus qu'auparavant (passage toutes les 30 minutes du lundi au samedi, exception faite des heures de pointe du lundi au vendredi lorsqu'un 2^e bus est engagé) et la suppression des courses du matin et du soir les samedis.

Malheureusement, le projet du nouvel horaire qui entrera en vigueur en décembre 2021 maintient le statu quo. Il semblerait donc que rien n'a pu être mis en place avec les VMCV en référence à l'étude envisagée mentionnée dans la réponse municipale n°9/2018. Le rapport de gestion de La Tour-de-Peilz 2019 faisait pourtant également état du fait que des études d'optimisation des lignes VMCV étaient en cours d'analyse pour 2021.

Si nos sources sont exactes, un retour à la normale avec une offre au minimum similaire à celle qui prévalait jusqu'à fin 2020 est prévu une fois le chantier du chemin des Bulessees terminé. La Municipalité peut-elle confirmer que cela est toujours prévu ?

Dans l'éventualité où la Municipalité compte maintenir la boucle et le tracé historique de la ligne VMCV 203, pourrait-elle nous informer de la date prévue de la fin des travaux et s'engager à réintroduire la fréquence à 20 minutes rapidement dès la réouverture du chemin au trafic routier ?

LTDPL reste quant à elle convaincue que le tracé de cette ligne doit être revu. Nous avons pris contact à plusieurs reprises avec la Municipalité et le service concerné durant la législature précédente afin de leur exposer notre point de vue qui impliquerait notamment le remplacement du trajet en boucle par un trajet bidirectionnel connecté à la nouvelle gare de La Tour-de-Peilz. La Municipalité souhaite-t-elle privilégier une réflexion sur un nouveau tracé ? Si oui, pourrait-elle nous informer sur l'agenda prévu et à partir de quand l'offre d'un bus toutes les 20 minutes sera rétablie sur le territoire communal ?

Nous remercions la Municipalité du temps qu'elle consacra à la rédaction d'une réponse par écrit.

La Tour-de-Peilz, le 23 août 2021



Marc Wüthrich